

Communiqué de presse
Bouguenais, le 22 avril 2021

Coup d'envoi de l'appel à projets PME by EMC2 2021 « Pour une industrie écoresponsable »

Date limite de dépôts des fiches idées | 11 juin 2021

Examen des candidatures et go/no go pour le montage en labellisation | 25 juin 2021

Date limite de dépôt des dossiers pour labellisation :

- 28 septembre pour labellisation le 12 octobre 2021
- 2 novembre pour labellisation le 16 novembre 2021

Ce programme organisé chaque année depuis 2010 par le pôle de compétitivité EMC2 est ouvert aux PME des régions Pays de la Loire et Bretagne porteuses de projets collaboratifs innovants dans le domaine des technologies de fabrication. Le Pôle EMC2 et ses financeurs – Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Régional de Bretagne et Bpifrance accompagneront les lauréats dans leur recherche de partenaires et de financements.

Le Pôle EMC2 s'est imposé comme un écosystème de référence mondiale dans le domaine des technologies de fabrication. Il accompagne près de 400 adhérents, acteurs industriels – start-up, PME régionales, ETI, groupes internationaux – et établissements d'enseignement d'excellence du Grand Ouest dans leurs projets de recherche et d'innovation. L'appel à projets *PME by EMC2* s'inscrit dans le programme de soutien aux PME du Pôle EMC2. Organisé depuis 2010, ce programme a permis de labelliser plus de 50 projets et de financer plus de 38 projets. Il est ouvert aux PME et souhaitant développer des projets d'innovation collaborative pour faire émerger des nouveaux produits ou procédés de fabrication dans un délai court grâce à ce dispositif ciblé et souple. La durée de ces projets ne doit pas excéder 24 mois pour des dépenses de R&D comprises entre 200 K€ et 1 M€.

Edition 2021 : répondre aux enjeux d'une industrie éco-responsable

Les projets doivent répondre aux objectifs définis dans le cadre du plan stratégique SPIRIT 2025 du Pôle EMC2 en faveur d'une industrie éco-responsable en s'inscrivant dans un des cinq axes du Manifeste pour une industrie écoresponsable publiée en juin 2020 : une industrie sobre et écologiquement respectueuse pour répondre aux enjeux environnementaux ; une industrie qui positionne l'humain au cœur de ses préoccupations pour répondre aux enjeux sanitaires et sociaux ; une industrie efficiente et innovante pour répondre aux enjeux de la compétitivité et de la concurrence ; une industrie résolument collaborative et solidaire pour accompagner les territoires et les filières ; une industrie stratégique pour répondre aux enjeux de souveraineté.

Cet AAP *PME by EMC2* participe également aux engagements du Pôle dans le domaine du développement du territoire et de ses acteurs économiques et industriels par le biais de l'innovation collaborative. Il bénéficie à ce titre du soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil Régional de Bretagne et de Bpifrance. Les projets labellisés profiteront d'un accompagnement personnalisé de la part du Pôle EMC2 et de son réseau de partenaires.

PME Roadshow, prochains webinaires d'information

- **Jeudi 6 mai**, 11h-12, pour les entreprises des **départements 22, 29, 35 et 56** en partenariat avec COMPOSITIC
- **Mercredi 12 mai**, 11h-12, pour les entreprises des **départements 49 et 85** en partenariat avec WENETWORK et ORYON
- **Mercredi 19 mai**, 11h-12, pour les entreprises du **département 44** en partenariat avec CDM, CCI NANTES SAINT NAZAIRE et NEOPOLIA
- **Jeudi 20 mai**, 11h-12, pour les entreprises des **départements 53 et 72** en partenariat avec LE MANS INNOVATION, CCI DU MANS et LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE

Les PME intéressées doivent déposer une fiche de pré-projet (fiche idée) au plus tard le 11 juin 2021 à 12h00. Les documents d'informations et les dossiers de candidature peuvent être téléchargés sur le site www.pole-emc2.fr et les questions complémentaires sont à adresser à cette adresse : aap.pme.2021@pole-emc2.fr

Contacts presse Pôle EMC2

Virginie Boisgontier – Pôle EMC2 • 02 28 44 36 07 • virginie.boisgontier@pole-emc2.fr

À propos du Pôle EMC2

www.pole-emc2.fr/

Le Pôle EMC2 est le pôle européen des technologies de fabrication. Ainsi, il apporte une expertise et fédère une communauté pour réussir le futur des usines ; il impulse et accompagne l'innovation collaborative des PME de son territoire et des filières industrielles ; il intègre les enjeux du numérique, de l'humain et de l'environnement au service de la compétitivité.

Une offre de services pour allier Innovation et Performance :

Émergence et montage de projets collaboratifs, accès à des dispositifs de financements français et européens, développement et veille technologique à l'échelle nationale et internationale. EMC2 apporte son expertise et son réseau pour créer de véritables opportunités de développement.

Pour cela, EMC2 développe :

- Des missions pour stimuler l'innovation, la recherche et le développement collaboratif.
- Des actions d'accompagnement des PME pour constituer un environnement favorable à leur croissance.